Violences sexistes et sexuelles dans le cinéma

Les dilemmes de la programmation des salles de cinéma

Laurence Hottart
Une analyse réalisé par
le centre culturel Les Grignoux

© Les Grignoux, 2024. Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés pour tout pays.

Table des matières

En tant qu'organisme d'Éducation permanente, les Grignoux ont pour mission de publier et diffuser gratuitement des contenus destinés à favoriser l'émancipation des publics adultes, essentiellement via le secteur associatif. Sous forme d'analyses, d'études ou encore d'outils pédagogiques, les textes proposés visent ainsi à aiguiser l'esprit critique des spectateurs et spectatrices de cinéma. Ce travail s'inscrit dans ce cadre.

Table des matières **1**

Programmer une saison culturelle 2

#MeToo 2

J'accuse, de Roman Polanski 3

Pour conclure 5

Programmer une saison culturelle

Programmer une saison culturelle reste un exercice compliqué où interviennent différents paramètres. Si on se penche sur la ligne éditoriale des salles de cinémas indépendants qui, comme aux Grignoux, réalisent aussi un travail d'éducation permanente et d'éducation aux médias, il ne suffit pas de choisir des titres de films en s'alignant sur les line-up (catalogues) proposés par les distributeurs. Une réflexion constante est menée au regard de la marche du monde, le cinéma restant un medium efficace pour rebondir sur l'actualité et lancer le débat auprès de tous les publics. Régulièrement, le programmateur de la salle de cinéma se retrouve confronté à de sérieux dilemmes lorsqu'un film jugé en adéquation avec sa ligne éditoriale est l'œuvre d'une personne stigmatisée par un comportement répréhensible. Ces dernières années, de nombreuses personnalités du monde du 7e art ont été soupçonnées, voire accusées de violences sexistes et sexuelles. Un phénomène qui a toujours existé, l'univers du cinéma étant malheureusement réputé pour ses pratiques sexistes, mais dont la visibilité est aujourd'hui accentuée par les nouveaux modes de communication que sont les réseaux sociaux.

#MeToo

En 2017, l'Affaire Weinstein éclate grâce au New-York Times qui dévoile dans une enquête les agressions sexuelles du producteur de cinéma sur nombre d'actrices. Le début d'une déferlante qui inonde alors en quelques semaines la société américaine et très vite, l'Europe occidentale. Les mouvements #MeToo et #Balancetonporc envahissent les réseaux sociaux, les victimes de ces agressions (essentiellement des femmes, mais pas seulement) trouvant enfin la possibilité de libérer la parole.[1] Aucun domaine n'est épargné, mais le milieu du cinéma se révèle – si d'aucuns en doutaient encore – être un terreau propice aux violences sexuelles. Le phénomène n'est pas nouveau. En juin 2024, le film Maria (Jessica Palud) racontait la descende aux enfers de la jeune actrice Maria Schneider en 1972, à la suite du tournage du film de Bertolucci, Le dernier tango à Paris[2].

La médiatisation de ces affaires permet aussi de mettre en lumière l'omerta qui règne dans le secteur[3]. Un peu comme si la recherche de la meilleure image, du meilleur effet ou de la meilleure lumière, du meilleur son, du meilleur cadrage justifiaient les agressions personnelles lors des castings ou des tournages. Et le

1 #Metoo est en fait né en 2007, créé par l'Afro-Américaine Tarana Burke pour aider les femmes victimes de violences sexuelles et appartenant à des minorités. Initialement destiné aux habitantes d'Harlem, à New York. https://www.lemonde.fr/societe/live/2022/10/05/metoo-en-direct-l-emergence-de-ce-mouvement-a-permis-de-denoncer-des-comportements-inadmissibles-qui-etaient-tus-jusqu-alors_6144465_3224.html

2 Le film de Jessica Palud raconte comment la jeune actrice a été piégée par Bertolucci pour tourner une scène de viol: https://www.huffingtonpost.fr/culture/article/comment-le-viol-du-dernier-tango-a-paris-a-entache-bertolucci_135461.html

3 A ce sujet, la chaine You Tube de l'Assemblée Nationale française (https://bit.ly/2XGSAH5) a diffusé en direct tous les débats de la Commission d'enquête sur les violences dans le secteur culturel. A titre d'exemple : le témoignage bouleversant de l'actrice Sara Forestier : https://www.youtube.com/watch?v=-DHvSeYAC30

monde de découvrir que le génie d'un réalisateur ou d'un acteur[4] reconnu et dont on salue l'œuvre peut cacher un comportement détestable, voire criminel.

Que faire dès lors quand, aux commandes d'une programmation de salles de cinéma, on se retrouve face à cette situation. Aux Grignoux, la confection de la programmation reste un véritable exercice d'équilibriste où œuvres commerciales et films d'auteurs se côtoient mais où une réflexion constante est menée sur la qualité des titres proposés. Nous avons cette chance de travailler en équipe, ce qui permet d'échanger et de confronter les points de vue. Lorsque ce genre d'affaire est révélée, il est important de prendre le temps d'analyser la situation, de réfléchir aux réactions du public qui pourra être choqué ou déçu par la décision finale.

Programmer une salle de cinéma, ce n'est pas une science exacte. Il n'y a pas de process établi et affirmé. Un programmateur peut choisir de montrer un film au propos dérangeant au nom de la liberté d'expression, tandis qu'un autre s'y opposera par peur de choquer certaines sensibilités. On navigue ici entre les notions de création artistique et de censure. Quand il s'agit de montrer l'œuvre d'une personne soupçonnée de violences sexistes et sexuelles, c'est alors bien plus difficile. Le mot « soupçonné » a toute son importance. Même s'il ne règle pas tout. On pourrait en effet se réfugier facilement derrière le principe général de la présomption d'innocence et argumenter qu'un programmateur n'est pas là pour se substituer à la justice. Mais que faire alors des témoignages, souvent douloureux, des victimes. Faut-il qu'il y ait une enquête ? Une condamnation ? Certaines affaires restent à l'état de soupçons. Elles percolent dans la presse et sont révélées au public mais ne font pas forcément l'objet d'une plainte officielle et donc d'une enquête. En sont-elles pour autant moins graves ? Et même si on est alors dans une situation où il s'agit de la confrontation entre deux discours, on sait à quel point la libération de la parole peut aider les victimes à surmonter un trauma. Par ailleurs, on sait aussi que de nombreuses victimes n'osent pas porter plainte après avoir subi des violences sexuelles. Peur de menaces de l'agresseur, peur que l'entourage ou même des autorités n'accordent pas de crédit à leur témoignage, désolation devant l'impunité dont bénéficient certains agresseurs. Dans le milieu du cinéma, c'est aussi la crainte de voir sa carrière brisée. Autant de raisons qui nous obligent à réfléchir au-delà des affaires médiatisées.

Au-delà de ces considérations, qui sont plutôt de natures juridiques voire judiciaires, viennent aussi les notions d'œuvre et d'auteur. Les deux sont-ils indissociables ou bien peut-on considérer la première en faisant abstraction du second et plus particulièrement de ses actes quand ceux-ci sont condamnables ? Peut-on apprécier la qualité d'un film tout en sachant que son réalisateur est accusé de harcèlement ou de viol ?

J'accuse, de Roman Polanski

En 2019, le film J'accuse - qui relate l'affaire Dreyfus- sort dans un climat de grande polémique, liée à de nouvelles accusations de viol contre le réalisateur Roman Polanski[5]. Sa sélection à la prestigieuse Mostra de Venise fait couler

4 La majorité des cas révélés concernait des hommes même si certains témoignages ont également attesté de comportements de violence chez des femmes
5 https://www.francetvinfo.fr/culture/cinema/retour-sur-les-affaires-et-accusations-impliquant-roman-polanski_3695951.html

beaucoup d'encre, mais le film y remporte tout de même le Grand Prix (deuxième prix plus important après le Lion d'Or). Une récompense qui augmente la confusion dans les esprits, la présidente du Jury revenant d'ailleurs sur les propos qu'elle avait tenus en début de festival où elle se disait gênée par la présence du film en compétition, mais affirmant après le palmarès « qu'un auteur est un être humain et le pire qu'on puisse faire à une personne est la séparer de son œuvre ». Le film est nominé 12 fois aux Césars et lors de la cérémonie, Polanski reçoit la statuette du meilleur réalisateur. Un sacre qui provoque la fureur d'une partie de la profession[6]. Si certains – dont le Ministre français de la Culture de l'époque- acceptent que le film reçoive un prix « car il est l'œuvre d'une *équipe* et qu'il n'y a *« pas de raison de pénaliser le collectif »*, la récompense ultime donnée à Polanski, qui le distingue en tant qu'auteur, provoque un véritable malaise.

A l'époque, Les Grignoux avaient fait le choix de sortir le film, estimant qu'il devait être montré pour ce qu'il était : un excellent film qui traitait intelligemment d'un sujet historique. J'accuse était aussi distribué par un distributeur de confiance, avec qui nous travaillons depuis de nombreuses années. L'équipe de programmation avait pu voir le film et juger de sa qualité. Le film a d'ailleurs été un vrai succès critique et commercial (58.000 entrées en Belgique dont près de 7.000 dans les salles des Grignoux). Mais les discussions en interne n'en ont pas été moins vives, l'équipe étant divisée sur la question. Intérêt historique du sujet, qualité de la réalisation et de l'interprétation, important potentiel du box-office, cohérence avec la critique unanimement positive de la presse internationale : de nombreux arguments ont été alignés pour justifier un choix qui a pourtant semblé critique au regard du nombre de soirées organisées dans nos salles pour dénoncer les violences faites aux femmes. Plusieurs associations féminines nous l'ont d'ailleurs reproché. Peut-on d'un côté défendre le film d'un homme accusé de viol et de l'autre proposer un cycle de cinéma féministe ? Il n'y a sans doute pas de réponse juste et absolue. La question reste ouverte et engendre un débat permanent.

Une des réponses se trouve aussi dans la position occupée dans la chaine de diffusion d'un film. Et donc dans certains enjeux financiers qui ne sont pas les mêmes quand on est distributeur ou simple exploitant. Cela étant, en 2023, Les Grignoux, via sa structure de distribution, Le Parc Distribution, avaient acheté les droits du documentaire de Marie Perennès et Simon Depardon, Riposte féministe, une œuvre qui questionnait la société patriarcale, sexiste et raciste. Alors que le plan de sortie était finalisé, nous avons néanmoins décidé de déprogrammer le film car sa diffusion mettait en danger certaines des protagonistes qui y apparaissaient. Dans ce cas présent, il était impossible pour nous de séparer l'œuvre de son sujet. [7] On le voit, suivant la position où l'on se trouve dans l'économie du cinéma, on pourra malgré tout prendre des positions différentes.[8]

L'Affaire Polanski n'est qu'un exemple parmi d'autres. La vague #Metoo a permis de libérer la parole des victimes et le nombre de témoignages sur les agressions sexuelles dans le milieu du cinéma ne fait qu'augmenter. Le cas de Gérard Depardieu a fait couler beaucoup d'encre. Le 6 février 2024, l'actrice et réalisatrice Judith

6 https://www.lefigaro.fr/cinema/ceremonie-cesar/le-sacre-de-polanski-la-fureur-d-adele-haenel-l-ecoeurement-de-florence-foresti-le-cauchemar-des-cesar-2020-20210312

7 https://grignoux.be/dossiers/288/pdf/2022_Ripostefem.pdf
8 A ce sujet, lire l'analyse de Michel Condé : https://www.grignoux.be/dossiers/288/pdf/2022_Economie_du_cinema.pdf

Godrèche dépose une plainte contre Jacques Doillon et Benoit Jacquot pour viol sur mineure.[9] Cette année encore, Joachim Lafosse, réalisateur belge dont nous défendons les films depuis ses débuts, était accusé par plusieurs collaboratrices de comportements déplacés.

On l'a dit, le milieu du cinéma a souvent montré à quel point des personnalités reconnues pouvaient avoir de l'emprise sur leurs équipes qu'elles soient artistiques ou techniques. C'est un milieu où la concurrence est énorme, où la pression (sur les jeunes artistes notamment) est constante et peut faire reculer les limites de l'acceptable. Reflet de la société, le cinéma a aussi aidé à ancrer dans nombre d'esprits les valeurs d'une société patriarcale pendant de nombreuses années. Néanmoins et paradoxalement, il reste aussi un medium extraordinaire pour libérer la parole, témoigner, bousculer et dénoncer.

Pour conclure

Par son travail d'éducation permanente ainsi qu'à travers celui qu'elle adresse aux enseignants et à leurs élèves, l'équipe des Grignoux n'a de cesse de sensibiliser les publics aux nombreuses problématiques sociétales qui traversent notre monde. Et celle des violences sexuelles est aujourd'hui primordiale. Comme écrit plus haut, les choix de programmation peuvent parfois sembler divergents, voire incohérents aux yeux du spectateur qui n'a pas toujours tous les éléments en main pour les comprendre. Ils sont néanmoins toujours longuement réfléchis, débattus et assumés par les équipes de programmation et d'animation. Et surtout ils sont prolongés par une série d'outils qui aident à la réflexion : dossiers et outils pédagogiques, études, analyses en éducation permanente, débats, rencontres, etc. C'est certainement là que se trouve la clé de cette problématique : en provoquant la discussion et la réflexion auprès des public, en obligeant à s'interroger et à remettre les choses en question. L'éditorialisation et la médiation sont toujours au centre de notre travail de programmation. Le but final et essentiel étant finalement d'accompagner au mieux les titres qui en ont besoin. Pour défendre le cinéma en tant qu'art bien entendu mais aussi et surtout pour qu'il reste un medium accessible pour la compréhension du monde et le questionnement critique.

9 Son discours à ce sujet lors de la Cérémonie des Césars, en 2024 : https://www.youtube.com/watch?v=JFRAmKjRAB8 – A noter que J. Godrèche est depuis poursuivie pour diffamation : https://www.rtl.fr/actu/justice-faits-divers/judith-godreche-pourquoi-est-elle-mise-en-examen-pour-diffamation-7900442537